

VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Le groupe d'élèves de Terminale suivant l'option DGEMC en compagnie de M. Poizat photographié par Mme Collinet.

- **Donnez le nombre de députés, le nom du palais et les 3 missions principales de l'Assemblée Nationale.**

Il y a 577 députés qui siègent à l'Assemblée Nationale installée au sein du Palais-Bourbon. Leurs missions principales sont de représenter les Français, légiférer (créer la loi) et contrôler l'action du gouvernement.

- **Présentez la Rotonde Alechinsky en expliquant le pourquoi de sa présence.**

La Rotonde Alechinsky est une salle qui fait la jonction entre la Galerie des Fêtes et le Palais Bourbon. On y trouve un travail du peintre Pierre Alechinsky, réalisé en 1992, qui s'inspire d'une citation du poète Jean Tardieu inscrite au-dessus de la porte. On retrouve notamment représentées des illustrations de l'hémicycle ainsi que des volcans représentant les débats tumultueux qui s'y déroulent. On peut aussi y voir des représentations des 4 éléments. Cette œuvre qui relève de l'art contemporain au cœur du Palais-Bourbon est surprenante. En effet, l'AN a instauré une politique, depuis 1989, sous la présidence de Laurent Fabius, d'ouverture à l'art contemporain, expliquant l'acquisition et l'exposition de ce type d'œuvre dans l'Assemblée Nationale.

- **Pourquoi la Grande Rotonde est un espace stratégique ? Qu'est-ce qu'on y retrouve ?**

La Grande Rotonde est un espace stratégique car il est le lieu le plus emprunté de l'Assemblée Nationale et il est là où les journalistes accèdent à leur tribune pour assister aux débats dans l'hémicycle. C'est un lieu où députés et journalistes peuvent donc régulièrement se croiser et échanger sur les sujets d'actualité.

On y retrouve le plus vieil ascenseur de France ainsi qu'une statue en bronze de l'artiste Tim. Elle représente un autre artiste, Honoré Daumier, qui manie son pinceau comme le ferait un escrimeur. C'était un grand caricaturiste du XIX^e siècle.

• **Qui emprunte la Salle des Pas-Perdus ? D'où vient cette personne et où se rend-t-elle ? De quand date ce rituel ?**

La Salle des Pas-Perdus est empruntée par la Présidente de l'Assemblée Nationale, entourée par la Garde nationale. La Présidente y vient depuis son cabinet situé dans l'hôtel de Lassay et se rend dans l'hémicycle. Ce rituel date de la Révolution Française.

• **Et la trop fameuse salle des 4 colonnes. Pourquoi est-elle à la fois symbolique (style architectural) et très connue ?**

La salle des 4 colonnes est symbolique car composée d'une architecture rappelant l'Antiquité, et donc elle fait référence aux sources de la démocratie.

Cette salle est connue car c'est le lieu des rencontres entre députés et journalistes. C'est là où se déroulent les interviews télévisées et c'est là que les députés viennent s'exprimer en rentrant ou sortant de l'hémicycle.

• **Qui fréquente le salon Pujol ? Pourquoi ? De même pour le salon Delacroix.**

Les salons Pujol et Delacroix sont deux salons qui sont juxtaposés à l'hémicycle et qui constituent le « périmètre sacré ».

Le salon Pujol est fréquenté par les députés de Droite et apparentés car le salon se situe à droite de l'hémicycle, il est donc plus pratique pour ces députés de le fréquenter pour rejoindre ensuite leur place dans l'hémicycle, à droite du perchoir de la Présidente. C'est aussi en raison de sa situation que les députés de Gauche se retrouvent dans le salon Delacroix car cela leur permet de directement aller s'asseoir à leur place à gauche dans l'hémicycle.

Ces salons permettent également aux députés de discuter et prendre les dernières décisions de vote avant de se rendre en séance.

• **Dans la salle des Séances, où se trouvent le gouvernement, les présidents et rapporteurs des commissions ?**

Aux deux premiers rangs de la rangée centrale des bancs se trouvent la place des ministres. À leur droite, nous pouvons y trouver les places réservées aux présidents et rapporteurs des commissions.



- **Donnez le nombre de commissions et leur rôle.**

Il y a 8 commissions permanentes à l'Assemblée Nationale et elles ont chacun un domaine de compétence (affaires sociales, finances, défense...). Elles sont chargées d'analyser les textes de loi et peuvent les amender, avant que les propositions ou projets de loi ne soient examinés en hémicycle. Pour chaque texte, un rapporteur est désigné et devra présenter dans l'hémicycle le texte adopté en commission.

- **Décrivez et donnez le sens du bas-relief qui se trouve au niveau du président de l'Assemblée Nationale**

Le bas-relief est composé d'un fond en marbre où l'on peut trouver, en relief, deux femmes en marbre blanc. Il s'agit de deux allégories : l'« Histoire », à gauche, gravée sur une tablette de marbre pour transmettre ce que la « Renommée », à droite, lui souffle, c'est-à-dire les lois afin de les proclamer. Au centre, il y a un Dieu romain, symbole de l'expérience du passé et de la prévoyance de l'avenir. Il regarde et veille sur les Législateurs.

Mathéo JEAN & Enzo LIPARI

Le déroulement des débats à l'Assemblée Nationale.

- **Séance des « Questions au Gouvernement »**

Témoignages de Mattéo Jean et Enzo Lipari.

Lorsqu'un député prend la parole, par exemple Sandrine Rousseau pour parler des violences faites aux enfants, les autres députés ne s'empêchent pas de l'interpeller à voix haute, pour contester ce qu'elle dit. Dans le cas de cette question, Mme Rousseau a respecté son temps de parole de 2 minutes (le même pour tout le monde) mais nous avons remarqué que la Ministre ayant répondu à sa question a disposé d'une tolérance d'environ 20 secondes en plus pour finir son propos. Leur attitude l'une envers l'autre était courtoise et respectueuse mais les députés autour étaient responsables d'un bruit de fond désagréable et néfaste aux débats, je pense.

La Présidente de l'Assemblée Nationale veille au respect du temps de parole de chacun, distribue la parole et fait respecter l'ordre dans l'hémicycle. De manière générale, les débats sont animés et houleux et beaucoup de députés s'invectivent, crient et s'interpellent de vive voix, ce qui dérange les interventions des autres députés qui, parfois, peinent à finir leurs propos. La Présidente, tant bien que mal, essaye de maintenir l'ordre mais il règne un chaos qui se fait ressentir lors des débats.[...]

Témoignage de Léonie Lavictoire

Une séance s'est déroulée ce mercredi 20 décembre 2023 à l'Assemblée Nationale à Paris. La séance commence par l'entrée des députés et des ministres dans l'hémicycle qui prennent leur place qui leur est dédiée. Mme la présidente Yaël Braun-Pivet prend place en hauteur en face des ministres et députés et déclare « la séance est ouverte ». Alors, les députés placés à gauche à droite ou au centre de l'hémicycle en fonction de leur parti politique peuvent poser leurs questions au gouvernement. Ils disposent chacun d'environ 2 minutes pour poser leur question puis répondre au ministre. Une personne prend la parole au micro quand la présidente lui donne la parole. Certains montrent leur énervement plus que d'autres selon le ton des questions, la formulation des phrases, le niveau de la voix, les mots choisis. Certains font des gestes avec leurs bras pour montrer leur désaccord, leur désinvolture et d'autres restent plus discrets.

J'ai choisis la question de la situation dans les ehpad posée par Mme Frédérique Meunier (LR) à la ministre des solidarités et des familles. Mme Meunier demande à la ministre si le gouvernement pourrait aider financièrement les ehpad qui souffrent de plus en plus de manque de moyens et de personnel : de difficultés de recrutement, de pénurie de médecins, d'infirmiers... Mme la ministre (Aurore Bergé) répond alors que des mesures seront mises en place dès 2024 avec 150 millions d'euros en soutien aux conseils départementaux et une revalorisation du travail de nuit et le weekend dans le secteur sanitaire. La question est discutée par tout l'hémicycle, certains députés prennent la parole sans y être invité, c'est très bruyant. Certains critiquent la réponse du gouvernement en disant que les mesures ne sont pas suffisantes... A ce moment, le rôle de la présidente de l'Assemblée est de veiller au bon déroulement des discussions, veiller à ce que les députés et ministres aient les mêmes temps de paroles, que les règles de procédures sont respectées ainsi que l'équité. Le président doit bien sûr être impartial. Il doit aussi veiller à ce que le débat ne soit pas trop bruyant et d'ailleurs lors de ce débat du 20 décembre, Mme la présidente a dû demander le silence plusieurs fois. En effet, le débat s'est déroulé le lendemain de la proposition d'un projet de loi beaucoup discuté : le projet de loi sur l'immigration. Donc l'Assemblée était particulièrement agitée ce jour-là.

Personnellement, j'ai trouvé la séance très intéressante bien qu'elle ait été très bruyante et que certains députés et ministres étaient inaudibles tant le débat était agité. Je trouve qu'en théorie le débat est très bien organisé avec Mme la présidente qui fait comme un « chef d'orchestre » pour donner la parole avec les temps de parole bien respectés qui permettent de préserver l'équité. Mais qu'en pratique cet ordre est difficile à faire régner. Chaque député a un avis et l'énonce sans avoir la parole, tout le monde parle en même temps, on ne peut donc pas entendre tout le monde. Mais d'un autre côté je trouve qu'il est aussi normal qu'un débat soit agité. On regroupe des personnalités avec chacun des opinions très différentes sur différents sujets, il est normal que les questions soient discutées. Mais je trouve le climat presque enfantin, chacun parle sans s'écouter ni soi ni les autres, parfois des injures sortent, le silence pendant que les autres parlent pourrait être mieux respecté pour que le débat se déroule mieux, même si je conçois qu'il soit difficile de garder son avis pour soi.

Témoignage de Baptiste Guillaumel

Cette séance du 20 décembre 2023 à l'Assemblée nationale se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, les députés ministres prennent place dans l'hémicycle, se répartissent par partis avec des places à respecter, les partis de gauche, à gauche du bureau surélevé de la présidente et inversement. La présidente rentre dans l'hémicycle. Après ce fameux rituel, évoqué dans les questions auparavant, elle monte les marches, puis on l'aide à prendre place sur son siège. Ensuite, elle prononce « la séance est ouverte » et précise l'ordre du jour. Ce jour-la, l'ordre du jour était les questions au gouvernement. Elle va annoncer par qui sera posé la première question et le député concerné va se déplacer au micro le plus proche et va ainsi poser sa question au ministre. Le député remercie toujours la présidente pour lui avoir donné la parole puis précise à quel ministre il veut s'adresser. Une fois la question posée, après avoir respecté plus ou moins temps de parole limitée à deux minutes environ, la présidente donne la parole au ministre concerné qui va la remercier également, après s'être déplacé au micro en bas de l'hémicycle. Le ministre va donner des explications, informations ou présentant les actions entreprises par le gouvernement. Il arrive que des applaudissements ou des réactions (parfois des mots familiers) interviennent en réponse aux interventions. Les prises de parole sont rythmées par le respect du temps imparti pour chaque intervention, généralement assez strict. Parfois, certains font de grands gestes dans les gradins pour exprimer leur avis ou leur mécontentement, et crient pendant des prises de parole. Le temps disponible par question, réponse du ministre et droit de réplique compris est de 6 minutes selon le site de l'Assemblée nationale. Enfin, à la fin de la séance, Madame Yaël Braun Pivet annonce « nous avons terminé les questions au gouvernement », « la séance est suspendue ».

J'ai choisi la question du député, H. Inaki Echaniz qui aborde le projet de loi, tout juste voté la veille, un projet de loi visant à contrôler l'immigration et à améliorer l'intégration. Tout d'abord, la présidente joue le rôle de modérateur, c'est elle qui donne la parole au député et au ministre, pour qu'ils répondent avec la phrase « la parole est à M. ou Mme. » de plus, elle doit s'occuper de la gestion de temps de parole qui est limité. Enfin dans cette question posée au ministre de la justice, garde des sceaux, M. Eric Dupont Moretti Le calme a disparu, c'est le chaos. Tout le monde fait son intervention, les uns sur les autres et de plus en plus fort sans avoir le droit de parole, et cela arrive très souvent pendant les séances à l'Assemblée nationale. Ainsi, la présidente doit intervenir pour faire régner l'ordre et dans cette question, Elle prend la parole et s'exclame « s'il vous plaît, un peu de silence ! ». Puis, après la fin de la question, elle donne la parole à un autre député pour une autre question.

En assistant à ce débat, j'ai d'abord été surpris par l'ordre que faisaient régner les personnes qui contrôlaient le public (au 1er étage) Ils contrôlaient le moindre bruit, geste ou paroles prononcée. Puis j'ai pu me rendre compte du chaos dans la salle, c'était très bruyant, certains prenaient la parole, sans droit pendant des interventions, en parlant fort, faisant des grands gestes. Ils ne s'écoutent pas, j'ai trouvé ça aberrant, à quel point c'était chaotique Une séance à l'Assemblée nationale à fortiori après un projet de loi fortement

controversé voté la veille. Et j'ai pu prendre conscience de l'ambiance qui régnait dans l'hémicycle pendant un débat. J'ai un point de vue assez négatif, car les députés sont élus par le suffrage universel direct, c'est-à-dire par les citoyens, et ils sont censés nous représenter, s'écouter afin d'éviter de créer une cassure et de satisfaire les Français, mais ils font tout le contraire, en particulier, les députés des extrêmes respectent qui ne rien.



MUSEE DE LA PREFECTURE DE POLICE

Synthèse sur la compagnie cynophile de Julia SRHIRI

En 2009 la compagnie cynophile K9 Gear a créé un équipement spécialisé pour les chiens . K9 Gear est une entreprise spécialisée dans la création d'équipements pour les chiens travaillant dans des domaines spécifiques tels que la recherche et le sauvetage, la détection de drogues et d'explosifs , et bien d'autre chose.

La création de l'équipement pour chien en 2009 a engendré une évolution significative dans le domaine des compagnies cynophiles. Cet équipement spécialisé a permis d'améliorer la sécurité et l'efficacité des chiens dans leur travail.

Grace aux laisses, aux harnais et colliers conçus par K9 Gear, les chiens peuvent accomplir leur taches avec plus de facilité et de confort. Cela a eu un impact positif lors de nombreuses opérations et cela a contribué à dénouer les problèmes dans des situations cruciales . L'évolution de cet équipement a vraiment fait une différence dans le domaine des compagnies cynophiles.

Synthèse sur la Guillotine de Leyîna SEKIOU

Le Musée de la Préfecture de Police de Paris offre une plongée fascinante dans l'histoire criminelle et judiciaire de la capitale française. L'un des points forts de la visite a été la découverte approfondie de la guillotine, instrument emblématique de l'exécution capitale en France.

L'exposition débute par un rappel historique, soulignant que la guillotine a été introduite pendant la Révolution française en tant que méthode d'exécution rapide et égalitaire. Les panneaux informatifs décrivent les détails techniques de l'appareil et son utilisation fréquente pendant la période révolutionnaire pour exécuter les ennemis du régime.

Le Musée offre également un aperçu poignant de l'application de la peine de mort à travers une collection d'objets authentiques, tels que les lunettes du bourreau, des photographies d'exécutions, et même des maquettes illustrant le processus. Ces artefacts évoquent le caractère brutal et public des exécutions à une époque révolue.

La visite permet de comprendre l'évolution de la perception sociale de la peine de mort au fil des décennies, ainsi que les débats entourant son abolition en France.

En explorant cette partie du Musée, les visiteurs ont été confrontés à une réalité sombre de l'histoire judiciaire française. La guillotine, symbole de l'égalité devant la justice, suscite inévitablement des réflexions sur la moralité et l'efficacité de la peine de mort.

Ainsi, la sortie au Musée de la Préfecture de Police de Paris a offert une occasion unique de plonger dans le passé criminel de la France et de réfléchir sur des aspects complexes de la justice. La section dédiée à la guillotine a été particulièrement marquante, permettant aux visiteurs de prendre conscience de la brutalité de cette pratique et de son impact sur la société française.

Synthèse sur la police scientifique de Baptiste Guillaumel

En explorant le musée de la préfecture de police, j'ai été instantanément attiré par la section dédiée à l'évolution des techniques de la police scientifique. Ce choix découle d'une fascination depuis tout petit pour la police scientifique et cette alliance entre la science et la résolution des crimes. La compréhension de la manière dont les avancées technologiques ont métamorphosé les enquêtes criminelles, a toujours été un sujet qui m'a intrigué.

Cette exposition met en avant, cet essor de la police scientifique, qui est une histoire passionnante, enrichie par l'intégration croissante de l'informatique et des technologies pointe. Les avancées mentionnées dans cette exposition reflètent une révolution dans les méthodes d'investigation. Les scanners 3D ont radicalement changé la façon dont les

scènes de crimes sont analysées, permettant une visualisation détaillée, une reconstruction virtuelle de lieu, offrant une perspective inédite aux enquêteurs.

L'application « Crimin » évoquée dans l'exposition, constitue un exemple de la manière dont la collecte d'épreuves sur le terrain a été grandement facilitée par les progrès technologiques. Cette application permet non seulement de consigner les éléments instantanément mais également de les partager plus efficacement avec les autres départements d'enquête. Par ailleurs, les logiciels sophistiqués, utilisés pour reconstituer les éléments balistiques ont révolutionné l'analyse des armes à feu. Cela permet de comprendre plus précisément les trajectoires, les angles de tir offrant ainsi une meilleure compréhension des scénarios possibles.

Ces avancées ont considérablement accéléré le processus d'enquête, permettant aux enquêteurs de collecter, d'analyser et d'interpréter les épreuves, plus rapidement, et plus précisément qu'auparavant.

Cependant, cette exposition m'a également alerté sur les limites de la preuve scientifique, illustrées par l'affaire Dreyfus, soulignant ainsi la nécessité pour les experts de conserver une approche objective et critique dans l'interprétation des épreuves. Cette prise de conscience me conforte dans l'idée que la conjugaison de la technologie avec le discernement humain était essentielle pour une justice équitable et précise.

Pour conclure, grâce à cette exposition, j'ai réalisé à quel point cette évolution de la scientifique redéfinit en profondeur, les normes et les pratiques de résolution des crimes façonnant ainsi un nouveau visage pour une justice moderne.